



## PROTOCOLE DE TRANSFERT DE LA CLIENTÈLE SIME VERS LES CLINIQUES EXTERNES DE PSYCHIATRIE

- OBJECTIFS :
  - Assurer un continuum de services sans interruption;
  - Poursuivre l'application du P.I.I., du P.T.I. et autres;
  - Diminuer l'impact du changement d'intensité de services auprès du client;
  - Favoriser une meilleure transition entre les services impliqués;
  - Établir un plan de transfert en collaboration interdisciplinaire.
  
- PARTENAIRES :
  - Psychiatre de l'équipe à la clinique externe
  - Infirmières des cliniques externes de psychiatrie
  - Le Cr la Myriade (éducateurs) selon le protocole de suivi Myriade
  - Et tout autre professionnel indiqué selon la situation clinique (ex : Le Tremplin)
  
- MODALITÉS D'APPLICATIONS :
  - Le chef d'équipe SIME communique avec le conseiller clinique de la Myriade selon la MRC concernée
  - Le chef d'équipe SIME communique avec l'infirmière de la clinique externe de psychiatrie selon la MRC concernée
  - Le chef d'équipe SIME planifie et coordonne une rencontre clinique en compagnie de l'intervenant pivot du client et des partenaires impliqués et sollicite une réunion d'équipe avec l'équipe traitante concernée.
  
- OUTILS DE TRANSFERT ;
  - Dossier patient électronique
  - Plan d'interventions interdisciplinaire
  - Plan thérapeutique infirmier
  - Profil pharmacologique récent
  
- NB : le client SIME retourne à son ancien psychiatre traitant et n'est pas inscrit à titre de nouveau client.

CAS PARTICULIERS : Pour les clients non connus de la clinique externe concernée : le chef d'équipe SIME communique avec le chef médical de la clinique afin qu'il attribue un psychiatre au client